

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne d'irrigation 2020 Maintien des mesures de restriction des usages de l'eau sur certains secteurs, assouplissement sur d'autres

La seconde quinzaine de septembre a vu la fin d'une période historiquement chaude et sèche pour un mois de septembre, a laquelle a succédé un épisode plus tempéré accompagné d'averses.

Avec le retour des précipitations, la recharge des débits des cours d'eau du département s'amorce dans certains secteurs.

Cette situation a conduit le préfet de la Dordogne, après consultation des membres du comité départemental de gestion de l'eau, à assouplir sur certains cours d'eau les mesures de limitation des usages de l'eau, applicables à compter du lundi 5 octobre 2020.

Le détail des mesures de limitation des usages de l'eau est consultable dans les mairies concernées, à la DDT de la Dordogne, sur le site internet des services de l'Etat (www.dordogne.gouv.fr) et sur le site http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr

Les prévisions météorologiques pour la première quinzaine d'octobre permettent d'espérer une poursuite de la recharge des cours d'eau.

Bureau de la communication interministérielle Tél : 05 53 02 24 07 - 05 53 02 24 38

Port: 06 22 64 43 84

Courriel: pref-communication@dordogne.gouv.fr_







